



**Autoroutes du Sud de la France
Madame Josiane COSTANTINO
Directrice des ressources humaines
74, allée de Beauport – CS 90304
84278 Vedène Cedex**

Lunel, le 13 janvier 2012

Objet Suppression du PC Cap de Communay

Madame,

Mardi dernier, 10 janvier 2012, l'encadrement a réuni les RST du PC Cap de Communay. A cette occasion, il leur a été annoncé la suppression à très court terme de leur PC, avec deux alternatives possibles : rejoindre le futur PC de Tarare ou celui de Valence.

Au-delà du côté extrêmement brutal de cette annonce, totalement opposée au discours colporté par Vinci sur le respect de ses « collaborateurs », et notamment sur les conséquences en termes de vie familiale, cette annonce est particulièrement choquante. Je vais essayer de vous en exposer les raisons.

En premier lieu, la CFDT est stupéfaite face à cette annonce. En effet, alors que la convention ne date que de 3 ans, comment expliquer un tel revirement sur un PC Cap ? Vous allez certainement répondre qu'ASF ne s'est jamais engagée sur une quelconque pérennité de ces PC, mais avouez que c'est très court. De manière plus globale, nous sommes très inquiets sur cette stratégie d'entreprise qui défait aussi brutalement des organisations de travail bâties il y a pourtant très peu de temps. Ce manque de vision de la gouvernance d'ASF est, pour la CFDT, particulièrement préoccupant.

Qu'est-ce qui motive un changement aussi brutal ? Améliorer le niveau de service ? Faire face à un environnement de plus en plus concurrentiel ? Intégrer les évolutions des technologies de l'information ? Tous ces points font partie du cœur du préambule de l'accord d'entreprise relatif à l'évolution de la filière Télécom. Nous sommes certains qu'ils ne sont en rien détériorés ! Alors, où sont les véritables raisons ?

Alors que vous prônez que le dialogue social est toujours une réalité aux ASF (ce que la CFDT conteste depuis quelque temps), ce point n'a pas été abordé dans les IRP de l'établissement Rhône Alpes Auvergne. Vous allez, là aussi, certainement nous répondre que rien n'est encore fait, mais il semble proprement improbable que cette réflexion n'ait pas été mûrie depuis quelque temps déjà. Pourquoi dans ces conditions ne pas l'avoir exposée, en toute transparence, au CE ? Cela aurait peut-être permis de poser sereinement le débat. Mais ASF a-t-elle encore la volonté de dialoguer sereinement, lorsqu'elle adopte de telles méthodes que nous n'aurions jamais vues il y a seulement 3 ans !

La CFDT/Rhône Alpes Auvergne soulèvera un certain nombre de points lors du CE extraordinaire de lundi prochain, organisé à l'initiative des élus. La direction devra répondre, notamment, sur son engagement qui y est rappelé de ne pas recourir à des mutations forcées. Nous serons très attentifs sur ce point, et nous attendons les propositions qui seront faites lors de cette réunion, au-delà des propos qui ont déjà été tenus aux salariés concernés.

L'entreprise est certes responsable des organisations de travail et de leurs possibles évolutions. Mais ces dernières ne doivent pas se faire au détriment des compétences et de la visibilité à laquelle ont droit tous les salariés, points essentiels qui figurent en bonne place dans l'accord d'entreprise. Et nous espérons vraiment que cette nouvelle orientation n'a pas comme seul objectif d'étoffer les effectifs du PC de Valence sans recourir à de nouvelles embauches. Cela signifierait tout simplement que la demande forte de la CFDT lors de la négociation de 2008 de dimensionner correctement certains PC Cap, comme celui de Valence, était pour le moins fondée. Et l'amertume de tous les salariés, notamment de Communay, n'en serait que plus forte.

De plus, en sa qualité d'organisation syndicale signataire de l'accord d'entreprise, et de manière plus globale, la CFDT ne peut qu'être préoccupée par cette décision. En particulier, cette dernière s'inscrit-elle dans une stratégie plus large visant le déplacement ou la suppression d'autres PC Cap ? Là encore, la CFDT attend de la direction une transparence sans faille, et bien en amont d'annonces aussi brutales que celle faite aux salariés de Communay.

Vous êtes, j'en suis sûr, parfaitement consciente que la confiance qui est au cœur des relations sociales dans l'entreprise est sérieusement battue en brèche depuis un certain temps. Il ne tient qu'à la direction d'ASF d'œuvrer pour la restaurer, au moins en partie. Pour cela, la CFDT vous demande d'associer à ce projet dès maintenant, de manière sérieuse, les représentants du personnel de l'établissement Rhône Alpes Auvergne. De plus, il conviendra, par la négociation, de répondre aux contraintes que vont subir les salariés qui ne sont en rien responsables de cette nouvelle initiative pour le moins contestable pour les raisons évoquées ci-dessus. La CFDT entend bien agir pour répondre à leurs attentes légitimes. Et nous espérons vraiment que la direction d'ASF sera également dans un état d'esprit constructif.

Dans l'attente de votre réponse que nous espérons, vraiment, adaptée aux inquiétudes et aux demandes des salariés, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF

Floréal PINOS



Délégué syndical central

Copie :

Pierre COPPEY – Président-directeur général
Sébastien FRAISSE – Directeur général adjoint

Confédération Française Démocratique du Travail

Syndicat Autoroutes et Ouvrages Routiers – Section Syndicale ASF

Floréal Pinos 340 rue de la cité d'Endrausse 34400 Lunel

04 66 35 82 56 – 06 80 70 82 10

<http://cfdtautoroutes.free.fr> Mel : cfdt.asf@wanadoo.fr